

République Française

Saint-Brieuc, le 1 3 0CT. 2023

Ville de Saint-Brieuc Côtes d'Armor

Direction Nature en Ville et Espace Public Service Environnement et Hygiène

2: 02 96 62 55 47

@:environnement.sante@saint-brieuc.fr

Nos ref : CR/CM

Monsieur Le Président Saint-Brieuc Armor Agglomération 5 rue du 71 ème R.I. 22000 SAINT-BRIEUC

Objet : Demande d'avis sur l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet TEO 3ème tronçon

Monsieur Le Président,

Vous avez sollicité, par courriel en date du 28 septembre 2023 et en application de l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, l'avis de la Ville de Saint-Brieuc sur un dossier de déclaration d'utilité publique relatif au projet d'aménagement du tronçon n°3 du projet de Transport Est-Ouest.

Je vous prie de noter que la Ville émet un avis favorable à ce projet. Cependant, celui-ci correspondant également à la requalification de l'entrée Ouest de la Ville, je souhaite émettre les recommandations suivantes :

- Le projet devra intègrer pleinement la renaturation des espaces publics et prônera au maximum la végétalisation du linéaire, en privilégiant les espèces locales et adaptées. Ce travail doit être fait en collaboration avec la Direction Nature en Ville et Espace public pour faciliter l'entretien futur de ces espaces.
- Le maintien et le respect des facteurs de l'environnement identifiés lors de l'étude d'impact devra faire l'objet d'une identification et d'un suivi au cours du projet.
- Les enjeux Climat, Air et Energie devront faire l'objet d'un suivi attentif particulier au cours des différentes phases du projet, dès le lancement du chantier jusqu'à la mise en exploitation.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

SAINT BRIEBO

Heryé GUIHARD

Maire de Saint Brieuc en charge
du Développement Economique et de la Vie Maritime